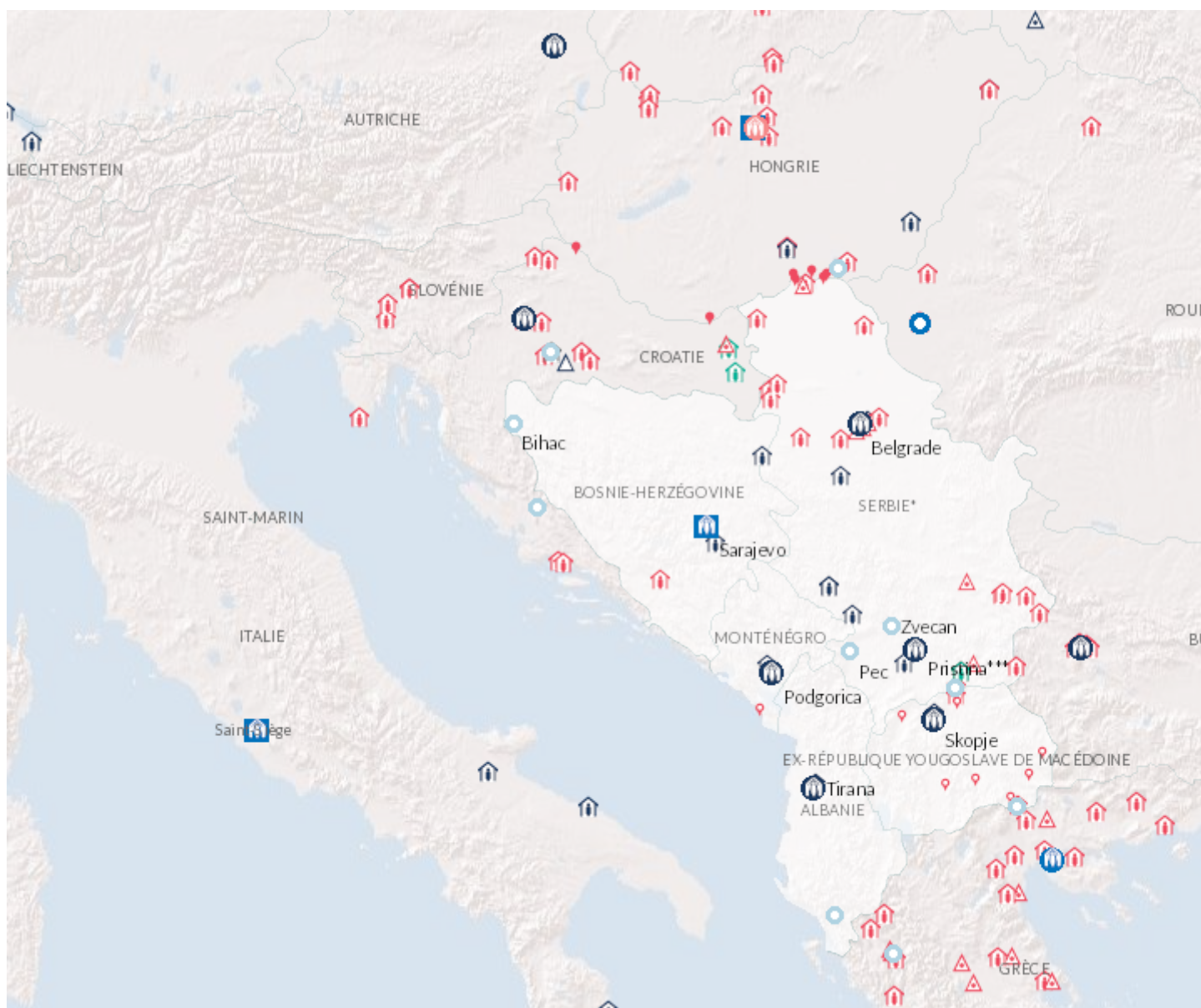


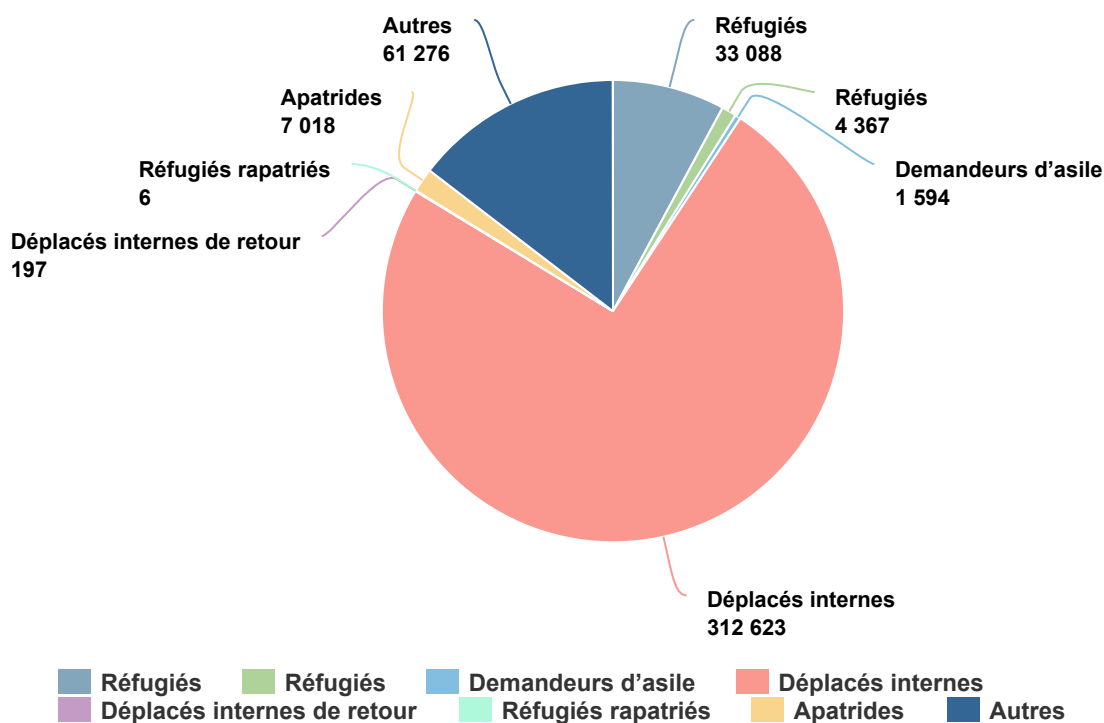
Opération: Europe du Sud-Est - Bureau régional



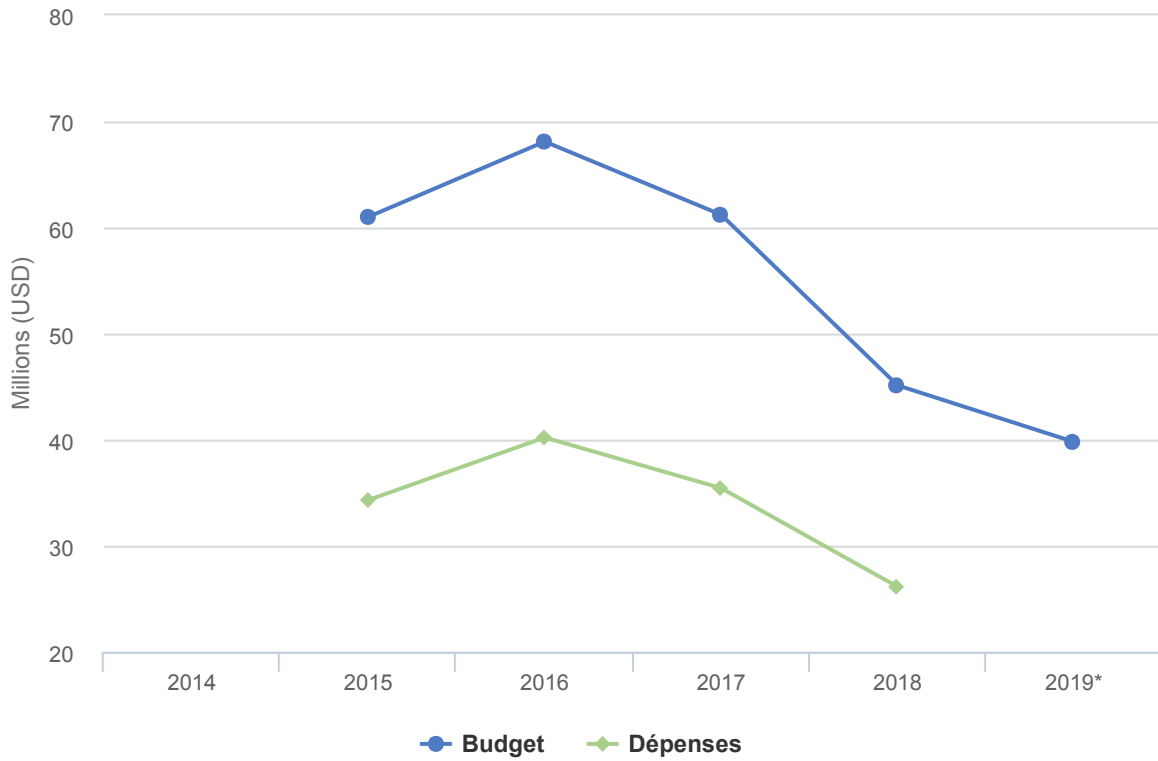
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 2% EN 2018

2018	420,169
2017	426,744
2016	440,253



Budgets et Dépenses - Europe du Sud-Est - Bureau régional



Réponse en 2018

Le Bureau régional du HCR à Sarajevo couvre les activités en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo (RCSNU 1244/99), en Macédoine du Nord, au Monténégro et en Serbie. Des informations supplémentaires relatives à la réponse du HCR en Europe du Sud-Est sont présentées dans l'aperçu sous-régional.

Chiffres clés :

- 1 145 demandeurs d'asile vulnérables ont été hébergés, grâce au paiement de leurs frais d'accueil en foyer ou dans d'autres structures sûres
- 1 230 déplacés internes ont bénéficié d'une aide juridique gratuite

Tout au long de l'année 2018, le HCR et ses partenaires ont poursuivi leurs activités de suivi de protection, de surveillance des frontières et de renforcement des capacités des différents acteurs dans le domaine de l'asile et des migrations. Dans le cadre du projet régional d'IPA II, le HCR, en coopération avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX), le Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEA), et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a cherché à donner aux gouvernements des moyens plus solides pour répondre aux besoins de protection internationale e au sein des mouvements mixtes et pour assurer le bon fonctionnement de leurs régimes d'asile et de leurs systèmes migratoires.

Le HCR et ses partenaires dans la région d'Europe du Sud-Est ont offert une aide juridique gratuite à plus de 1 230 déplacés internes, 1 090 réfugiés rapatriés ou déplacés de retour et 4 020 réfugiés originaires de l'ex-Yougoslavie en 2018, afin d'aider les personnes qui ne disposaient pas de tous les documents requis à solliciter le statut de résident étranger, à déposer une demande dans le cadre du Programme régional de logement, ou à bénéficier de droits et services concernant par exemple la propriété, l'éducation, l'enregistrement des naissances et l'assistance sociale.

Les fonctions consultatives du HCR dans le Programme régional de logement incluaient la sélection des bénéficiaires, la mise en œuvre des mesures de durabilité et la sensibilisation de l'opinion publique. À ce jour, quelque 4 000 solutions de logement, sur les 11 800 prévues, ont été fournies dans le cadre du Programme aux déplacés les plus vulnérables dans les quatre pays partenaires (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie).

L'**Albanie** a amendé sa loi sur l'état civil, éliminant les obstacles à l'enregistrement des naissances et réduisant le risque d'apatridie chez les enfants.

En **Bosnie-Herzégovine**, le HCR a assuré l'hébergement de demandeurs d'asile vulnérable, notamment en payant les frais d'accueil en foyer ou dans d'autres structures sûres pour 1 145 personnes.

Au **Kosovo** (S/RES/1244 (1999)), le HCR a soutenu le réexamen du régime de l'asile et de la législation dérivée.

En **Macédoine du Nord**, la loi sur la protection internationale et temporaire a été adoptée en avril 2018 ; le HCR faisait partie du groupe de travail chargé de la rédaction du texte. Le partenaire du HCR spécialiste de ces questions a apporté une aide juridique gratuite et a porté trois affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui a donné lieu à une décision importante, créant un précédent, relative à l'interdiction des expulsions.

Au **Monténégro**, le HCR et les ministères compétents ont conjointement procédé à une vérification sur le terrain de l'ensemble des réfugiés ayant fui les conflits des années 1990 : quelque 2 320 personnes ayant un statut non résolu et 145 personnes exposées à un risque d'apatridie ont ainsi été identifiées. Le HCR et le Gouvernement ont formé un

groupe de travail pour évaluer chaque cas et trouver des solutions. L'adoption de la nouvelle loi sur les étrangers, qui a institué une procédure de détermination du statut d'apatride au Monténégro, a été une avancée importante.

En **Serbie**, où des mouvements mixtes fluctuants ont également été observés, quelque 8 440 personnes ont fait part de leur intention de demander l'asile en 2018 et 330 personnes seulement ont déposé des demandes officielles.

Besoins non satisfaits

Les régimes d'asile nationaux doivent être renforcés dans tous les pays d'Europe du Sud-Est. Des approches différenciées et une amélioration des conditions d'accueil sont encore requises, en particulier pour les personnes qui ont des besoins spécifiques, notamment les victimes de la traite et de la torture, les mineurs isolés, les victimes de violences sexuelles et de genre ainsi que les personnes âgées. Dans la plupart des pays de la région, il est également urgent d'accroître la capacité des centres d'accueil. L'assistance juridique, les conseils relatifs à la procédure de détermination du statut de réfugié et la formation renforcée des partenaires en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre font partie des activités qui auraient pu être menées si des financements supplémentaires avaient été alloués.

Dépenses 2018 - Europe du Sud-Est - Bureau régional | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget final	39,690,538	5,433,290	45,123,828
	23,873,216	3,056,395	26,929,610
Total des fonds disponibles	23,873,216	3,056,395	26,929,610

Dépenses par objectif			
Environnement de protection favorable			
Instruments internationaux et régionaux	0	82,389	82,389
Cadre juridique et politique	512,737	425,621	938,358
Institutions et pratiques administratives	554,939	0	554,939
Aide juridique et recours judiciaires	2,428,748	359,629	2,788,377
Accès au territoire	975,203	0	975,203
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	617,314	0	617,314
Sous-total	5,088,940	867,639	5,956,579
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	4,775,229	0	4,775,229
Identification des cas d'apatridie	0	295,746	295,746
Enregistrement et établissements des profils	194,813	0	194,813
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,245,537	0	1,245,537
Documents individuels	365,911	0	365,911
Documents d'état civil	2	527,922	527,924
Sous-total	6,581,492	823,668	7,405,160
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	389,517	0	389,517
Risques de détention arbitraires	432,661	0	432,661
Protection des enfants	1,363,008	0	1,363,008
Sous-total	2,185,185	0	2,185,185
Besoins de base et services essentiels			
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,887,511	0	1,887,511
Sous-total	1,887,511	0	1,887,511
Autonomisation et autogestion communautaires			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Mobilisation communautaire	168,418	0	168,418
Coexistence avec les communautés locales	257,787	0	257,787
Autosuffisance et moyens d'existence	516,948	0	516,948
Sous-total	943,152	0	943,152
Solutions durables			
Retour volontaire	733,540	150,559	884,099
Réintégration	314,659	0	314,659
Intégration	1,473,009	269,867	1,742,876
Réinstallation	69,123	0	69,123
Réduction de l'apatridie	0	711,741	711,741
Sous-total	2,590,331	1,132,167	3,722,498
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	529,587	2	529,589
Sous-total	529,587	2	529,589
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	289,866	124,621	414,487
Gestion des opérations, coordination et appui	2,079,082	208,297	2,287,380
Sous-total	2,368,949	332,918	2,701,867
Direction et gestion stratégique globale	74,769	0	74,769
Conseil et appui de protection	212,463	0	212,463
Etablissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	81,413	0	81,413
Relations avec les médias et relations publiques	221,982	0	221,982
Gestion des performances	70,821	0	70,821
Contrôle et qualité de la gestion	70,821	0	70,821
Renforcement et développement des capacités	70,821	0	70,821
Sous-total	803,090	0	803,090
Dépenses totales en 2018	22,978,237	3,156,395	26,134,632